

## Contrôle préalable à l'intégration d'équipements éclairage public communautaire

**Localisation :** Cunac

**Nom de l'opération :** Lotissement les Hospitaliers

**Date de création :** mai 2015

**Installateur :** LACLAU TP

**Propriétaire actuel :** TPS (Tarn Promotion Services)

**Contrôle effectué le :** 03 juin 2015 et le 17 juin 2015

**Par :** Service éclairage public de l'agglomération : Mme. Céline MASSOL

### A Documents remis :

Aucun

#### A remettre :

- ✓ Plan de recollement en format papier
- ✓ conformité des plans de recollement :
- ✓ Plan de recollement en format dwg
- ✓ Examen de l'installation par un bureau de contrôle

### B État des lieux de l'installation :

#### Caractéristiques générales des candélabres :

Les luminaires sont au nombre de :

- 15 de type Idylle de chez ECLATEC équipés de lampes sodium haute pression de 70W (insuffisant à remplacer par des lampes 100W). Les mâts sont en acier galvanisé cylindro-coniques de hauteur 4 mètres, couleur gris alu. Les candélabres sont positionnés sur trottoir à bordure franchissable et espacés d'environ 20m.

L'état visuel des mâts et des luminaires est correct.

#### Caractéristiques du coffret éclairage public :

Le câble est ramené dans le coffret éclairage public du lotissement voisin de la commanderie.

Le nouveau départ est raccordé et les protections sont en place.

### C Remarques:

Après vérification de l'étude d'éclairement transmise le 30/06/15, il apparaît que les lampes doivent être remplacées par les lampes 100W (comme prévu initialement).

Le test d'allumage de l'installation doit être effectué et les DOE et rapport du bureau de contrôle transmis.

Le candélabre situé en bordure de la parcelle 24 devra être protégé (muret, enrochement...) ou déplacé car trop exposé.

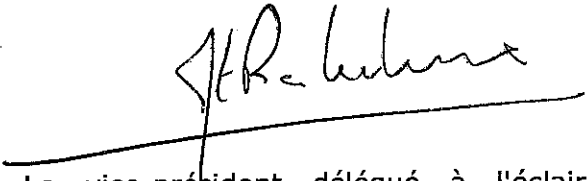
# D Avis relatif à l'intégration de l'installation communautaire :

Favorable

**Favorable**

Défavorable

en attente  
(DOE, rapport bureau  
de contrôle et protection  
du candélabre)

Saint-Juéry, le **16 JUIL 2015**

Le vice-président délégué à l'éclairage  
public et à la maîtrise énergétique

Jean-François ROCHEDREUX